L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 JANVIER 1869. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 13 JANVIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $?; par semestre, $?; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION SI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $?; Par semestre, $?.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas indiqué seront publiées sur fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un édifice inachevé situé dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Washington, Howard, Freret et Sixième.

Par Palfrey & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—des actions des banques de la Louisiane, de l'Etat de la Louisiane, de l'Union de la Louisiane et de la Nouvelle Orléans.

Par Louis Stern & Bro, à leur salle d'encan, coin Gravier et Magasins—500 caisses chaussures fraîches et de bonne qualité.

Par G. de Férlet, à 10½ heures, rue Dauphine, entre Ursulines et Ste Anne—tous les meubles de la maison, un magnifique piano.

Par D. B. Morphy, à midi, à l'entrepôt Jackson à Manaca, rue de la Levée, entre Washington et Sixième—sacs de sel, gros et fin.

Par Gabriel Lowenstein, au No 69 de la rue de Chartres—Vêtements faits à New-York, chapeaux.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie et chapeaux.

Par H Baum, Mayer & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par John C. Blehm, au No ?? de la rue de la Douane—marchandises sèches, habillements, chemises, &c.

Par Joe Hais, à sa salle d'encan, 21 rue de Chartres—Un lot de souliers, bottes, guêtres, &c, faits sur commande, des articles de modiste, chapeaux, &c, une machine pour cordonnier.

Par J. Dejan Jr, à sa Nouvelle salle d'encan rue Gravier et Carondelet—vente régulière de meubles.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M Ernest Tarp n. 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE
GEORGE ALCES,
185 ....Rue des Remparts........185

ATTENTION!

☞ Le Shérif procèdera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication d'un édifice inachevé, situé dans l'îlet renfermé par les rues Washington, Howard, Freret et Sixième, Quatrième District. Voir aux annonces.

Sel! Sel! — L'attention des Négociants et des spéculateurs est appelée sur la vente de 2?1 sacs de sel gros et fin, annoncée pour aujourd'hui à midi par M D. B. Morphy, encanteur, dans l'entrepôt de Jackson et Manaca, sur la Levée, entre les rues Washington et Sixième, 4e District.

Souliers et Chaussures.—MM. Louis Stern & Bro. vendront ce matin mercredi, 13 du courant, 500 caisses de souliers, bottes et brodequins, d'importation toute récente, et provenant des meilleures fabriques du Nord. Les articles qui seront vendus en lots, à la convenance des acheteurs, méritent toute l'attention particulière du commerce de la ville et de la campagne.

Vente de Chevaux, Mulets et Voitures.—M. J. Déjan Jr. encanteur, informe les acheteurs de la ville et de la campagne qu'à partir de ce jour il vendra deux fois la semaine, les jeudis et les samedis, à 10 heures précises du matin, des chevaux, mulets et voitures, aux écuries de Jos. Elliott, au coin des rues Baronne et Gravier. 15 déc—1m

Les Ecoles Publiques.

La malencontreuse adresse de la Direction des écoles publiques n'a pas tardé à attirer de ce côté les foudres législatives qu'avait d'ailleurs sollicitées dans son message le gouverneur Warmoth. La Chambre a été saisie, avant-hier, de deux projets de loi présentés tous deux par des radicaux, mais qui diffèrent essentiellement dans leur but et dans leur portée.

L'un de ces projets, présenté par M. Carr, représentant d'Orléans, a simplement pour objet de destituer les directeurs actuels des écoles, d'enlever à l'administration municipale le droit qu'elle a eu jusqu'à présent de nommer les directeurs des écoles publiques et de transférer ce droit au gouverneur, qui nommerait immédiatement comme directeurs dix-sept citoyens *dûment*, dit le projet. M. Carr veut bien ne pas ordonner le remplacement immédiat des professeurs.

L'autre projet émane de M Henry L. Rey, représentant de couleur de la Nouvelle-Orléans et il va beaucoup plus loin que le premier comme on le verra par l'extrait suivant.

Acte pour abolir le Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques de la ville de la Nouvelle-Orléans, et pour pourvoir à son remplacement.

Attendu, que le Bureau des Ecoles Publiques de la ville de la Nouvelle-Orléans a violé l'esprit et l'intention de l'art. 136 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, en établissant des écoles séparées pour raison de différence de race ou de couleur.

En conséquence:

Qu'il soit résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants réunis en Assemblée générale:

SECTION 1ère—Le Bureau des Ecoles Publiques de la ville de la Nouvelle-Orléans est, par les présentes, déclaré aboli.

Qu'il soit de plus résolu, &c.

SEC. 2me.—Le Gouverneur nommera immédiatement cinq citoyens compétents (un pour chacun des Districts de la ville de la Nouvelle-Orléans, et un, pour la ville en général), qui rempliront les fonctions qui étaient dévolues aux membres du Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques, et qui établiront des Ecoles en commun pour tous les enfants et ce, conformément à l'esprit et à l'intention de l'art. 136 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane.

Le projet de M. Carr ne vise qu'à un changement administratif, il rentre dans le système de législation qui tend à attribuer au gouverneur de l'Etat toutes les attributions qui appartiennent naturellement aux autorités municipales. Substituer aux citoyens délégués, soit par la population directement soit par les mandataires de cette population, les créatures de M. Warmoth et placer successivement toutes les branches du gouvernement de la ville entre les mains de la clique des carpet-baggers, tel est l'objet que poursuivent avec une persévérance et une astuce caractéristiques les radicaux blancs, natifs ou implantés sur le sol de la Louisiane. Ils ne veulent pas de l'égalité sociale, ni du mélange des races dans les écoles. Leur ambition se borne à accaparer pour eux et leurs amis toutes les places d'honneur et de profit. Dans la direction des écoles publiques de la Nlle-Orléans ils voient un puissant moyen d'influence et ils tiennent à s'assurer ce nouveau levier. Ils ne demandent pas le remplacement immédiat des professeurs, mais qui ne comprend qu'à la fin de l'année scolaire, la nouvelle direction ne se fera pas scrupule d'user largement de son pouvoir pour remplir les écoles publiques d'une nuée de professeurs de la Nouvelle-Angleterre, après à enseigner à la jeunesse les doctrines du catéchisme yankee!

Seulement, l'auteur de ce projet a oublié une chose, c'est que, s'il plaît à la Législature de retirer aux Conseils municipaux le droit de nommer les directeurs des écoles publiques et de changer les écoles municipales en écoles d'Etat, la ville peut refuser, de son côté, tout subside aux écoles de M. Warmoth et qu'elle peut organiser des écoles qui, sans être complètement publiques, pourraient être subventionnées par le trésor municipal. Cette prétention de la Législature de remettre tous les pouvoirs à M. Warmoth devient par trop outrecuidante, c'est une annihilation des droits de la corporation qui équivaut presque à une absorption de la ville par l'Etat.

Quant au second projet, celui de l'amalgamation des races dans les écoles, nous ne croyons pas qu'il ait des chances de réussite. S'il passait, ce serait la mort des écoles publiques. Le Conseil de ville n'aurait qu'une réponse à faire, ce serait la suppression de toute allocation pour les écoles, car il est évident que les contribuables ne seraient pas d'humeur à payer $250,000 pour des écoles qui ne profiteraient plus qu'aux enfants de couleur. Il appartiendrait alors aux citoyens de prendre des mesures pour assurer le maintien des anciennes écoles publiques transformées en écoles primaires particulières.

Mais nous aimons mieux espérer que les deux projets se tueront l'un par l'autre, et que le conflit des droits publiques amènera à l'adoption municipale. De nouveaux débats et des réformes seront introduites dans cette administration, nous ne voyons pas pourquoi on ne la considérerait pas comme tout aussi capable que le gouverneur de choisir de bons directeurs des écoles. Le projet de M. Carr nous fait l'effet d'une mesure de représailles, lancée et tenue contre la direction actuelle, et cette mesure a le tort d'avoir un caractère de vengeance politique trop prononcé.

Si la Législature touche aux affaires de la ville, qu'elle le fasse sans se laisser influencer par l'esprit de parti, en vue uniquement de la bonne administration de tous les départements du gouvernement municipal, et elle obtiendra l'approbation de la communauté entière, tandis que, si elle abuse de son pouvoir pour décréter des mesures contraires aux vœux de la majorité de la population, elle verra certainement ces mesures échouer devant la résistance légale qui leur sera opposée et devant l'impossibilité de les mettre en pratique.

LES CONTRATS AVEC LES AFFRANCHIS.—Les renseignements que nous recevons des campagnes nous apprennent que beaucoup d'affranchis ne se sont pas encore réengagés, et qu'ils se promènent en mangeant leurs gages de l'année écoulée, avant de se décider à conclure de nouveaux contrats. Nous lisons dans le *Sud* d'Iberville:

Les affranchis ne se pressent pas à s'engager pour l'année. Nous ne connaissons que quatre ou cinq planteurs qui ont contracté jusqu'ici et qui ont commencé les travaux. Les affranchis demandent des gages plus élevés que ceux de l'an passé et ils ont reçu en outre d'autres mauvais conseils. Si on les laisse tranquilles, ils reviendront à la raison.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ceux qui n'ont pas entendu, hier, *Haydée* ont réellement perdu. M. Engel s'est surpassé lui-même dans la scène du délire et dans les morceaux du troisième acte, et les vocalises de mademoiselle Hasselman ont été très brillantes. M. Van Huffle a été parfait dans le rôle de Malipieri et mademoiselle Chauveau et M. Albert Julien ont contribué au succès de la soirée.

Demain, on redonnera *Roland à Roncevaux*, le grand succès du jour, avec ses chœurs d'un effet saisissant et sa mise en scène splendide. Ceux qui désirent avoir des loges feront bien de les retenir aujourd'hui. Vendredi prochain, on donnera *Faust*.

Madame Alhaiza-Lambelé a répété hier; sa voix est plus brillante qu'elle n'a jamais été. La charmante artiste chantera prochainement le *Barbier de Séville*, la *Traviata*, la *Chanson de Fortunio*, etc., etc. Nous indiquerons bientôt le jour de sa rentrée. Avec ce renfort et les nouveautés que l'on monte, l'opéra devra attirer la foule des quatre points cardinaux de la Louisiane et autres Etats voisins.

Les loges, hier soir, étaient brillamment garnies des premières aux secondes, mais nous voudrions voir les autres parties de la salle mieux remplies. Il n'est pas d'endroit, il nous semble, où l'on puisse passer une soirée plus agréable qu'à l'opéra.

INSTITUT ST-LOUIS.—Une charmante soirée musicale a été donnée, lundi soir, à l'Institut St-Louis, rue Dauphine, par les jeunes demoiselles, élèves de cet établissement d'éducation. Un grand nombre de familles, appartenant à l'élite de la société orléanaise, assistaient à cette intéressante cérémonie. Nous avons entendu de toutes jeunes filles toucher du piano avec une sûreté de doigté et une justesse de mesure qui ne peuvent être que les fruits d'une excellente méthode. D'autres plus grandes ont exécuté des morceaux plus difficiles, et ont fait preuve de talent et de goût musical. Plusieurs duos et quelques morceaux d'ensemble ont été fort applaudis. L'enseignement du piano, sous l'habile direction de Mme E. Lavillebeuvre et des professeurs de mérite qui l'assistent, produit de très heureux résultats, et les jeunes élèves de l'Institut font de rapides progrès. Indépendamment des morceaux de piano, nous avons entendu quelques morceaux de chant et un duo, et nous avons pu constater chez les élèves confiées à Mme C. Boudousquié, d'heureuses dispositions jointes à des voix fraîches et sympathiques. Deux chœurs tirés de *Roméo et Juliette* et de *Moïse*, chantés avec ensemble, par un grand nombre de jeunes filles, ont produit un fort bel effet, et la soirée s'est terminée par une petite saynète intime qui n'a pas été pour les exécutantes la partie la moins agréable du programme.

L'Institut St-Louis que dirige depuis bientôt trois ans madame Lavillebeuvre, est un des meilleurs établissements d'éducation que les familles puissent trouver dans tout le Sud, et c'est toujours avec plaisir que nous saisissons l'occasion de le recommander. Toutes les branches de l'éducation sont confiées à des professeurs de mérite et d'expérience, et les pensionnaires y sont l'objet de soins aussi attentifs qu'éclairés.

ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE DE ZELL.—Nous avons reçu les Nos. 2 et 3 de la nouvelle encyclopédie populaire américaine, édité par L. Cohenger, de Philadelphie, et dont notre confrère de la *Renaissance Louisianaise* est ici l'agent. Ce dictionnaire encyclopédique est fait avec beaucoup de soin et orné de vignettes très bien gravées qui facilitent l'intelligence du texte. Le prix de chaque livraison n'est que de 10 cents.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.—Ce soir la Compagnie des Pompe No 4 "Hook and Ladder" donnera un grand bal paré et masqué, au Théatre de l'Opéra. Cette Compagnie a toujours fait les choses largement, et cette fois plus que jamais, car nous sommes informé qu'elle a envoyé plus de 1,500 invitations aux dames de la ville, et qu'après le bal il y aura un souper splendide. On verra dans nos annonces la liste des membres qui composent le comité de direction. Ces noms sont tous connus et appartiennent à la fine fleur de notre population. En conséquence nous ne sommes nullement étonné de la sensation produite d'avance par la seule nouvelle de ce bal dont on parlera certainement longtemps, et qui selon toute apparence sera le plus grand et le plus beau de la saison.

GRAND CONCERT A LA SALLE DES ODD-FELLOWS.—Nous publions aujourd'hui dans nos colonnes l'annonce d'un grand concert vocal et instrumental qui doit être donné vendredi prochain dans la salle des Odd-Fellows, par M Greenevelt, violoniste distingué. Nous référons nos lecteurs au programme pour de plus amples renseignements.

BAL MASQUÉ ET CONCERT-PROMENADE.—Un certain nombre de jeunes gens se proposent de donner le vendredi 29 janvier, dans la salle des Odd Fellows, un grand bal paré et masqué avec concert-promenade. Ces messieurs ont appartenu à cette société de jeunes gens qui, avant la guerre, donnait des bals si brillants, et ils sont experts en pareille matière. La fête qu'ils organisent sera donc très probablement une des plus brillantes de la saison. Nous renvoyons les lecteurs à l'annonce pour les noms des commissaires et les règlements du bal.

POUR LE BAS DE LA CÔTE.—Le steamer *Ida*, sous le commandement du capitaine W. S. Bassett, assisté de son habile commis Oliver Caston, a pris la place du steamer *H. G. Brown* et continuera le service du bas de la Côte et de tous les points intermédiaires. Le steamer *Ida* partira demain à midi, et ensuite tous les mardis et mercredis.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de *cinquante-cinq* piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—Septième séance.—Dix-neuf sénateurs répondent à leurs noms.

M Campbell (rép.), après avoir rappelé le fait que plusieurs des lois passées par la Législature avaient été déférées aux Cours, demande que le comité du règlement soumette au comité judiciaire pour qu'il décide la question de savoir ce que la loi requiert pour une suspension de règlement.

Au moyen de la suspension de règlement, un long rapport du comité du commerce et des manufactures est lu et reçu. Il est envoyé à l'impression pour qu'on en tire 500 exemplaires.

Le rapport du comité sur la révision des statuts est aussi reçu et lu.

Plusieurs sénateurs donnent avis qu'ils présenteront des bills et le Sénat se forme en séance exécutive et s'ajourne à mercredi à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—Présidence de M Lowell. 59 membres répondent à l'appel.

M. Pare, de Jefferson, demande que la Chambre se forme demain en comité général pour prendre en considération le bill sur l'élection, présenté à la dernière session.—Accepté.

Compland, rad., présente une résolution pour garder les officiers et employés élus ou nommés pendant la dernière session.

Heidenbarm, présente une résolution pour faire nommer un nouveau comité spécial sur la maison d'Etat—Déposée.

L. A. Wiltz, d'Orléans, présente un bill pour le transfert des abattoirs de leur présente location à un endroit au dessous des limites de la ville. Lu et déposé.

Carr, rad., présente un bill pour abolir le gouvernement actuel de la ville et amender la charte: lu une fois et déposé.

M Ezard présente un bill relatif à la collection des taxes d'Etat.

Une pétition des Sœurs de charité est référée.

Un acte de compensation pour M. E. W. Hanlin, en considération de services rendus comme juge de district, est ajourné indéfiniment. L'acte demande $20,600.

Carr, d'Orléans, appelle la discussion du bill abolissant le bureau d'immigration de l'Etat de la Louisiane.

Après d'assez longs débats l'acte est référé au comité judiciaire.

Pierce (rad.), de Livingston, présente une résolution pour que les comités s'occupent pendant l'ajournement et qu'elles soumettent le rapport final. La Chambre alors, s'ajourne à aujourd'hui, midi.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker. Les prix, garantie pour 5 ans. Bureau, 182, Canal.

TEMPÉRATURE—12 janvier 1869. THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, 11, rue Canal, en devant Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	36	degrés.
12 " A. M.	46	"
3 " P. M.	54	"
6 " P. M.	53	"

EXTRAIT DU COMMISSAIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.—Nous avons sous les yeux le rapport annuel du Commissaire spécial du Revenu, qui contient des renseignements intéressants. Nous en extrayons quelques chiffres:

Du 1er juillet 1863 au 1er décembre 1868, un million d'étrangers sont venus se fixer aux Etats-Unis. Il est admis que chacun d'eux a apporté en moyenne $80 en argent, soit, ensemble $80,000,000. En outre, le produit de leur travail est évalué à $500 par tête, soit $500,000,000 en tout, ce qui donne, par le fait de cette émigration, une addition totale de $580,000,000 à la richesse publique.

L'exportation de l'huile de pétrole s'est élevée, en 1868, à 95,000,000 de gallons.

Il a été extrait des mines 13,500,000 tonnes de charbon.

La récolte du maïs, qui était de 830,000,000 de boisseaux en 1859, a atteint, en 1868, le chiffre de 1,100,000,000 de boisseaux.

La récolte de coton pour l'année 1868–1869 est évaluée 2,700,000 balles; celle de tabac à 250,000,000 de livres.

Deux mille cinq cents milles de chemins de fer ont été construits en 1868, ce qui élève à 40,000 milles l'étendue de ceux actuellement en exploitation. Six mille milles de télégraphes ont été établis.

L'auteur du rapport conclut que la richesse publique est en voie ascendante. Mais il y a des ombres au tableau. Ainsi, tandis que le prix de la vie a augmenté de 78 p. et les salaires n'ont augmenté que de 50 p. et. D'où il suit que la classe ouvrière est moins heureuse qu'en 1860.

Le même rapport prétend démontrer que la dette publique peut être réduite de $100,000,000 dans le courant de la présente année. Il faut avouer qu'elle n'en prend guère le chemin, car on annonce une augmentation dans le compte-rendu du mois dernier.

Enfin le Commissaire combat le système des droits prohibitifs; les droits de douane, dit-il, doivent être rémunératifs et non protecteurs.—Il y a assez longtemps que nous prêchons le libre échange pour que l'on comprenne à quel point nous partageons ces vues d'une saine politique.

CHRONIQUE LOCALE.

TRIBUT DE RESPECT A LA MÉMOIRE DU GÉN. ROUSSEAU.—Il y a eu, lundi soir, au quartier général, rue St Charles, au coin de la rue Julia, une réunion des officiers de l'armée pour exprimer leur opinion sur la perte du gén. Lowell H. Rousseau. La réunion, fort nombreuse, était présidée par le général Buchanan et des résolutions très flatteuses pour la mémoire du général Rousseau ont été adoptées.

SUSPENDU.—Le journal *German Press* après une lutte de deux années dans le champ assez limité du journalisme allemand dans cette ville, a été forcé de suspendre sa publication.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CARROLLTON—Dans une réunion des actionnaires de cette Compagnie, tenue le 4, le général G. T. Beauregard a été à l'unanimité réélu président et P. McBride, secrétaire.

GARROTÉ.—M. Evan Blum a été attaqué et garroté hier matin, près de l'encoignure St-Charles et 3me, et pendant qu'il était réduit à l'impuissance, on lui a pris $200.

ARRESTATION.—James Smith et John Kelly ont été arrêtés sur l'accusation de complicité dans le vol de M. C. Rugg, rue des Casernes, dans la nuit du 9 du courant. Les accusés sont des marins dont l'un est connu par son caractère déterminé.

PLAINTE.—Un affidavit a été fait devant le recorder Gastinel par Mary Higgins qui aurait été arrêtée sans motif par des officiers de police, dont un serait entré chez elle, rue St Louis, No 262, et y aurait causé assez de désordres pour la forcer de gagner la rue et de crier au secours.

VOL.—Charles Contravinski a été arrêté hier sur l'accusation d'avoir volé dans le vestiaire des Odd Fellows, un pardessus, un chapeau, un revolver et divers autres articles qui ont été retrouvés, partie au coin des rues Commune et Claiborne et partie au coin des rues Canal et Johnson. Il a avoué être coupable du vol.

VOL D'ARGENT.—Une dame, dont nous ignorons le nom, est allée hier se plaindre à la police d'un vol de $125 qu'une négresse, en laquelle elle avait une grande confiance et qu'elle employait comme servante, a fui de chez elle lundi soir. Cette négresse a disparu subitement de la maison après avoir arrangé les lits. La maîtresse inquiète de cette disparition, a visité le tiroir d'un secrétaire, et n'a plus trouvé l'argent qu'elle y avait déposé.

AUTRES VOLS.—Lundi soir des voleurs sont entrés chez M. George Sweeney, rue Félicité No 287, au coin de la rue Franklin, et ont enlevé quantité de hardes et autres articles.

Dans la même soirée quantité d'articles de Chine ont été volés dans le magasin de la rue Franklin No 63.

Un nommé Zinc Zolsan a été arrêté par l'officier Marigny, sur la plainte de Stewart Jacobs, qui l'accuse d'avoir en sa possession des objets volés. Il n'a pu expliquer comment ces objets étaient venus en sa possession.

Des hardes et autres objets de valeur ont été volés chez M James Gansber, rue Liberté, près de la rue St Andrews, lundi. Les voleurs sont entrés dans la maison en forçant une porte de derrière.

RECORDER MASSICOT.—L'affaire de l'homme de police Nicholas Hanck, accusé d'avoir, le 22 novembre dernier, tiré sur M. Charles Holm avec intention de le tuer, a été indéfiniment ajournée, à cause de la maladie de Mme Holm.

CONSEIL DES ALDERMEN.—Présidence de M. Markey.

Une résolution permettant à la société de St Vincent de Paule de réparer la toit de bois d'une bâtisse dans les limites du feu, est adoptée.

Est adopté également la résolution de réadjuker, après 5 jours d'avis, la ferme du marché de la 5me rue. Le fermier avait refusé de payer sa redevance en greenbacks.

Une résolution pour adjuger la ferme de revente d'une poudrière est adoptée.

Une résolution pour que le Maire nomme 100 ou plus de 100 officiers de police principalement pour faire exécuter les ordonnances relatives aux taxes et licences est ajournée à jeudi.

Est adoptée une résolution relative à l'adjudication d'un contrat pour construire des wharves entre les rues Jackson et Sorapuru.

Plusieurs résolutions pour réparations de maisons à pompes et de ponts sont adoptées.

Le Conseil s'ajourne à jeudi.

CONSEIL DES ASSISTANTS-ALDERMEN.—Présidence de M. Breen.

Rapport hebdomadaire du Trésorier: Reçu $3,387 65; Dépensé: $77,300 50.

Un message du maire annonce que M. John Hoas, le fermier du marché de la 9e rue, n'a pas exécuté son contrat et qu'il a nommé un collecteur.

Une résolution est adoptée pour résilier le contrat.

Une pétition endossée par le voyer pour pavir suivant le système Nicholson la haute portion de la rue St. Charles, est référée au contrôleur pour publication conformément à une ordonnance antérieure, est adoptée.

Une résolution pour fouiller les canaux de desséchement donne lieu à une longue discussion. L'affaire est ajournée à la prochaine séance.

A une communication de M. Bermudez, avocat, pour collecter des taxes sur jugements obtenus, et que la collection ne s'élève pas au-delà de $25,000.

Le Conseil s'ajourne à jeudi.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 82, Canal.

FRANCE.

Le remaniement du ministère est encore le fait qui domine la situation. La France est peut-être l'Etat où les modifications de ce genre constituent l'énigme la plus difficile à déchiffrer. Elle ne diffère pas seulement à cet égard de l'Angleterre; elle diffère même de l'Autriche où la signification d'un changement ministériel est toujours claire pour tout le monde. En Turquie même où le régime parlementaire est si loin de régner, les hommes d'Etat qui détiennent, reçoivent, ou quittent le pouvoir, personnifient ordinairement, avec une netteté suffisante, le triomphe ou la défaite d'une certaine politique, ou tout au moins de certaines influences. Il serait plus facile de démêler, par exemple, ce qui signifierait la chute d'Ali Pacha, que ce que peut signifier chez nous la retraite de M. le marquis de Moustier: "Les faits, dit fort justement la *Presse*, établissent qu'un grand changement politique peut se produire en France sans que les citoyens le prévoient et puissent en pénétrer les motifs, sans que les représentants du pays en sachent les raisons, et puissent même après coup formuler une opinion." C'est quelque peu bizarre, mais c'est comme cela.

Aussi la plupart des journaux se bornent-ils à exprimer des doutes et à poser des questions. L'*Opinion nationale* se réduit même à moins que cela, à un simple vœu: "Les nouveaux ministres, dit-elle chanteront le même air; espérons qu'ils le chanteront mieux; espérons surtout qu'ils apporteront dans le maniement des affaires extérieures, si troublées et compliquées et si menaçantes, la sagacité, la justesse d'esprit et la décision qui peuvent seules prévenir de redoutables conflits.

Un point délicat reste complètement obscur. Il est très difficile de croire que la retraite de M. de Moustier, en pleine crise des affaires d'Orient, ne se rattache pas d'une manière quelconque à ces affaires, mais les journaux les plus officieux ne nous apprennent rien à cet égard. Peut-être la prochaine Livre Jaune serait-il plus instructif. Il y a moins d'incertitude en ce qui touche M. Pinard. La *France* elle-même reconnaît assez nettement que l'ancien ministre de l'intérieur a eu récemment trop de zèle, et n'a pas assez tenu compte de "l'intérêt politique." Avec une rudesse qui ne lui est pas habituelle, le *Journal des Débats* dit tout simplement que "l'opinion publique demandait unanimement la retraite du malencontreux ministre. Les journaux officieux, de leur côté, attribuent une certaine portée libérale à la nomination de M. de Forcade.

Ainsi que nous l'avions prévu, les journaux irréconciliables ne se montrent nullement contents. L'*Union*, la *Gazette de France*, le *Français* expriment des appréhensions théoriques.

On lit dans le *Journal de Paris*:

Il devient aujourd'hui certain, par une déclaration formelle du *Pays*, que M. Pinard démissionnaire malgré lui, a écrit à l'Empereur pour refuser le titre de sénateur qui lui avait été conféré. Nous ne pouvons que féliciter M. Pinard de cet acte de dignité et d'indépendance.

Détail curieux! Le décret nommant M. Pinard sénateur avait été, nous assure-t-on, déjà envoyé au *Moniteur*, il était composé et prêt à paraître. Il a fallu, comme on dit en langage d'imprimerie, distribuer le paquet.

On assure également que M. de Saint Paul conseiller général du ministère de l'intérieur, a demandé sa démission et l'a maintenue, malgré les instances de l'empereur.

Quelques journaux officieux affirment que M. Pinard songerait à rentrer au barreau et au Corps-Législatif. Le *Constitutionnel* ne se borne pas à enregistrer ce bruit. "Tout semble indiquer, dit la feuille gouvernementale, que les chambres devront être prochainement investies du droit de contrôle de moins en moins restreint." En conséquence, il serait maintenant utile d'avoir à côté de ministres des députés qui soutinssent les hommes énergiques sur la majorité une action personnelle, et d'autant plus efficace qu'elle serait indépendante des leaders, en un mot, tels qu'en possède on Angleterre la Chambre des Communes.

Le *Constitutionnel*, en faisant le panégyrique de M. Pinard, lui accorde un singulier éloge: "De tous les ministres, dit-il, qui se sont succédé à l'intérieur depuis le rétablissement de l'empire, M. Pinard est assurément *celui qui s'est le plus rapproché de la liberté électorale*.

On lit dans l'*Etendard*:

Les élections générales au Corps législatif doivent avoir lieu au mois de mai prochain, c'est-à-dire dans un délai de cinq mois. Si l'on considère qu'aux termes de la loi un délai de six mois est accordé au pouvoir exécutif pour le remplacement des sièges vacants, on arrive à se demander s'il est bien utile, s'il est même convenable de procéder, à l'heure qu'il est, à des élections partielles, et de convoquer trois ou quatre collèges électoraux pour élire les députés dont le mandat durerait précisément trois mois.

Nous ne serions pas étonnés d'apprendre que le gouvernement, usant de son droit constitutionnel, s'abstint de convoquer les électeurs des Bouches du Rhône, de l'Aube, de l'Aveyron et de la Somme, avant le terme des élections générales, éloigné de moins de six mois de la date où la succession de MM. Berryer, Auguste Chevalier, Rambourgt et Gressier a été ouverte.

AFFAIRES D'ALLEMAGNE.

Nous empruntons ces renseignements à l'*Epoque*:

"Les nouvelles qui nous arrivent des frontières russes autrichiennes de l'Allemagne nous entretiennent de certains préparatifs belliqueux qui ne manquent pas d'importance.

"Dans la Podolie, les intendants de l'armée achètent de grands approvisionnements de vivres et de fourrages et les attendent dans les différents magasins établis sur le Dniester. De semblables réserves sont principalement accumulées dans la forteresse de Khotyn, destinée à recevoir dans ses murs, au printemps prochain, le corps d'armée tout entier, qui doit venir de la Volhynie et de la Podolie.

"Des masses de troupes sont déjà concentrées sur la frontière de la Gallicie, où de grands travaux de défense et des camps retranchés seront exécutés dès que le permettra la saison rigoureuse."

—L'éternelle question de Slesvig n'est pas tranchée par le traité de Prague, attendu que la Prusse ne veut pas exécuter ce traité. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* vient de publier, à cet égard un article qui a fait sensation.

On se rappelle l'article 5 du traité de Prague. Il est ainsi conçu:

"S. M. l'empereur d'Autriche transmet à S. M. le roi de Prusse tous les droits sur les duchés de Slesvig et de Holstein, que lui a conférés le traité de paix de Vienne du 30 octobre 1864, avec cette condition que les populations des districts du Slesvig septentrional, si elles manifestent par un vote libre le désir de rester réunies au Danemark, doivent lui être cédées."

Or, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* prétend que d'après le texte de cet article, il ne s'agit nulle part d'une cession de territoire au Danemark, et que pour exécuter l'article V du traité de Prague, la Prusse n'a qu'à demander aux habitants de Slesvig du Nord s'ils veulent rester sujets prussiens ou être annexés au Danemark.

Mais s'ils optent pour ce dernier parti, la Prusse n'a nullement à céder le territoire des districts du Nord au Danemark, mais simplement à permettre aux habitants de ces districts de se considérer désormais comme "des sujets danois" habitant un territoire prussien, c'est-à-dire que tout le Slesvig reste prussien, mais que les habitants des districts du Nord peuvent se déclarer Danois, s'ils le désirent.

"Dans tous les Etats civilisés," ajoute la feuille prussienne, "vivent aujourd'hui de nombreux sujets étrangers sous la même protection des lois que les sujets du pays."

Voilà une interprétation un peu...... normande.—Normand, *Nordmann*, homme du Nord.

Les anciens disaient: *Vides pauca*.—Si l'interprétation donnée par le journal officieux de M. de Bismark doit prévaloir, il faudra corriger la vieille expression latine. et dire: *Vides prussica.*

CANDIDATURE DE M. GAMBETTA A MARSEILLE.—Parmi les candidats mis en avant pour remplacer M. Berryer comme député des Bouches du Rhône, se trouve M. Gambetta, avocat de Paris que le procès de presse vient de mettre en relief.

Voici la lettre de M. Léon Gambetta aux citoyens de l'*Union démocratique*, à Marseille.

Chers citoyens,

La presse démocratique m'apprend que vous avez bien voulu me choisir pour candidat, et je vous devoie ce simple mot: J'accepte.

Je désire vous indiquer brièvement les motifs de ma détermination.

J'accepte, parce que je tiens pour un devoir strict d'obéir aux réquisitions légitimes de mon parti.

J'accepte, parce que je sais que ce n'est point à ma personnalité que vous avez songé, mais à la cause que nous défendons en commun.

J'accepte, parce que, pour moi, c'est le devoir personnel et absolu de procéder, je cherche une illusion, mais avec joie un terrain de propagande et de combat.

J'accepte, parce que, quelle que soit l'issue de la campagne électorale, nous aurons opposé avec franchise et précision, nos idées et convictions à celles de nos adversaires de tout ordre et de toute date, en préparant, par cette controverse, les esprits pour de meilleurs jours;

J'accepte, parce que je crois qu'on peut obtenir, à Marseille, par le suffrage universel libre, une victoire pour la démocratie radicale, dont il est certain et à laquelle il doit revenir.

J'accepte, parce qu'une défaite ne pourrait sérieusement nous atteindre. Elle nous rapprocherait, elle nous mènerait, elle nous obligerait à la revanche;

J'accepte, pour lutter avec vous et obéir à ma devise: "Vaincre ou succomber ensemble."

Chers citoyens, je ne vous remercie pas, je vous obéis, et quand il plaira à nos gouvernants d'ouvrir l'arène, je vous promets de faire mon devoir, tout mon devoir.

Salut et fraternité. — LÉON GAMBETTA.

Un Quaker à la Cour.

M. Bright, en qualité de membre du cabinet anglais a été reçu par la reine à Windsor, et le *Newcastle Chronicle* raconte ainsi cette réception:

"Quand M. Gladstone a mentionné à la reine qu'il comptait offrir un poste dans le cabinet au représentant de Birmingham, la reine lui a dit qu'elle éprouvait la plus vive satisfaction et M. Bright consentait à servir la couronne; lui la en discours avec lui plus grand plaisir, ajouta-t-elle, et le roi et la plus grande obligation pour toutes les bonnes choses qu'il a dites de moi, entre autres dans un discours qu'il a fait il y a environ deux ans, à Saint-James's Hall."

"On a sans doute oublié, la reine excepté cependant, qu'à ce meeting, M. Ayrton, écho en cela d'une partie au moins de l'opinion publique, avait formulé quelques paroles de reproche au sujet de la longue retraite de Sa Majesté, et qui négligeait aussi ce qu'il appelait ses devoirs envers la société.

"M. Bright prit chaudement la défense de la reine, qui montrait la tendresse affectueuse de son caractère en nourrissant dans son cœur "un noble chagrin", et qui, d'ailleurs, n'était pas une femme manquant d'égards et d'affection pour son peuple. Donc, la mémoire de ce fait était tout à fait présente à l'esprit de la reine quand M. Bright arriva à Windsor pour prêter serment entre les mains de Sa Majesté, et le célèbre orateur de la Chambre des communes fut reçu avec une considération marquée et pleine de délicatesse. On lui dépêcha un messager spécial pour lui assurer que si ses sentiments se trouvaient blessés d'avoir à s'agenouiller devant la reine et lui baiser la main, il était tout à fait libre de se dispenser de cette formalité.

"M. Bright profita de la permission et néanmoins fut accueilli par Sa Majesté avec beaucoup de grâce et d'affabilité.

"Sa Majesté lui exprima même d'une façon toute particulière la satisfaction qu'elle éprouvait de le voir; puis ce fut le tour de la princesse royale, qui avait désiré que M. Bright lui fût présenté.

"Ce fut fait naturellement, et la princesse assura, avec beaucoup de vivacité, M. Bright qu'elle avait le plus grand désir de faire sa connaissance, qu'elle même et tous les membres de la famille royale lui devaient beaucoup pour la manière dont il avait parlé de leur mère.

"Elle aussi avait lu tous les discours de M. Bright et était enchantée de le voir.

"M. Bright n'est pas resté en retour de compliments. "Si Votre Altesse Royale me le permet, je lui dirai ce que disait feu M. Buchanan, le ministre américain, lorsqu'il vint à Londres: Partout où Son Altesse Royale se présente, elle fait briller le soleil sur ses pas."

"Bien entendu, M. Bright a été frappé des grâces vives et animées de la princesse, du naturel affable avec lequel elle l'a reçu.

"C'est toute une histoire à la cour, ajoute le chroniqueur, et les jeunes ladies de la cour racontent avec un curieux intérêt l'entrevue de S. A. R. et de grand courtisan quaker.

"M. Bright est déjà devenu aussi fameux dans les cercles de la cour que son grand prédécesseur William Penn."

LA FIN D'UNE VENDETTA.—Nous empruntons à un article de la *Gazette de Gagliari*, intitulé *Les Paci* (réconciliations) *du 22 novembre à Gallura*, quelques détails curieux sur les mœurs de la Sardaigne:

"Il y a eu une grande fête aujourd'hui dans le village d'Agius: le pardon et le baiser de deux familles ennemies qui, pendant deux ans et huit mois, se sont haïes et persécutées à mort, répandent le sang dans les villages habités par elles.

"Au son des cloches, les familles ennemies entrent dans l'église et se rangent en face l'une de l'autre, accompagnées des regards et de l'approbation tacite d'une population nombreuse.

"D'un autre côté, se sont les Caligeni, les Vacca, les Malo, les Malaja et les Lenza, au nombre de plus de soixante; de l'autre, les Muzzedda et les Cossu, au nombre de cinquante-quatre. Les premiers ont pour guide, en qualité de *paciere* (réconciliateur), M. Domenico Cabella; les seconds, l'abbé Pietro Paolo Spano.

"Le recteur d'Agius, M. Leonardo Sechi, aidé et entouré de tous pour ses vertus et ses sacrifices qu'il a faits pendant vingt-deux ans. crifices qu'il a faits pendant vingt-deux ans, monte en chaire et parle avec émotion sur le pardon des ennemis; il démontre que cet acte rapproche l'homme du Créateur et que le spectacle qu'offre Gethsemani est le plus sublime auquel l'humanité ait jamais assisté.

"Emus jusqu'aux larmes, les ennemis s'embrassent les uns les autres, et leur émotion est partagée par tous les assistants.

"A la sortie de l'église, chacune des deux familles se rend chez elle pour dîner frugalement, comme de coutume. Ensuite on se rend les uns chez les autres pour se faire la première visite et se serrer la main en signe de véritable amitié et comme promesse muette, mais éloquente, d'oublier les rancunes passées et ce qui en a été la conséquence. En dernier lieu, les deux familles se rendent chez le curé, qui les reçoit en présence des autorités que nous avons citées. Il les exhorte à vivre en frères, à s'aimer de l'amour des hommes vertueux, et leur demande pardon s'il les a offensés en quelque façon. Tous sont attendris et se promettent de nouveau leur affection. Ils remercient le curé, qui a su, avec les autres *pacieri*, les ramener dans la bonne voie."

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Résolution de Banks au Congrès.

Il demande le protectorat américain sur toute l'île St-Domingue.

Les bill de Butler sur les finances.

Le représentant grec exclu de la conférence de Paris.

Négociation d'un emprunt turc pour la guerre.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 12—4000 volontaires ont offert leurs services pour supprimer l'insurrection dans l'île de Cuba.

Paris, 12—Pour une raison inexpliquée, le représentant grec a été exclu de la conférence. Il proteste et a demandé à son gouvernement des instructions. La conférence attendra l'action de la Grèce.

Londres, 12—La Turquie a envoyé un agent à Paris pour négocier un emprunt de guerre.

On dit que les membres du gouvernement insurgé de Candie ont été capturés par les Turcs.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 12—Les commissaires qui doivent voir les rebelles ont, dit-on, pleins pouvoirs pour faire un compromis sur la base de la conservation de la souveraineté espagnole dans l'île.

Nuevitas est serré de près par les rebelles qui ont battu les troupes envoyées à son secours. Ils n'ont pas d'artillerie, mais ils ont beaucoup de fusils Spencer. Les planteurs de voisinage craignent une famine.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12—Le Président a nommé Calvin J. Cowley, essayeur de la monnaie de Charlotte, de la Caroline du Nord, A. S. Robertson, collecteur du revenu pour le 2d district de la Louisiane, et Daniel Shook, avocat pour le Texas occidental.

CHAMBRE.—Après le discours de Butler, Banks a rapporté une résolution pour établir un protectorat sur San Domingo et Hayti, disant que l'objet pour notre gouvernement est une de mouvements interrectionnels, est d'envoyer un navire pour conseiller aux révolutionnaires d'attendre les élections nouvelles de manière à avoir une révolutionnaire paisible.

En réponse à une question faite pour savoir si l'Exécutif a fait des ouvertures, Banks a dit qu'il ne pouvait répondre sans parler des négociations. Banks en venir à une conclusion la Chambre s'ajourne.

Les discussions excite beaucoup d'attention, les sénateurs du Sud favorisent tous le bill.

Le comité de reconstruction était occupé aujourd'hui des affaires de la Georgie, et demain il entendra le général Gillem sur les affaires du Mississipi.

Sénat.—Sumner a présenté une pétition d'un meeting tenu à Macon, Georgie, pétition qui parle de la déplorable condition de l'Etat et demande l'adoption du bill de Sumner.

Un bill prohibant le transfert de concessions ou de privilèges aux étrangers, a été présenté.

L'affaire Sen Murphy a été reprise et discutée jusqu'à l'ajournement.

Washington, 12—Le bill de Butler autorise le secrétaire du Trésor à émettre 250 millions et plus si cela est nécessaire, et après le 30 juin 1869, les banques nationales conserveront 5 p. des banques d'émission. Le bill est très long.

Le sénateur Fowler parlant en faveur de la réclamation de Sen Murphy, dit que les réclamations de cette nature n'excédent pas 30 millions.

Washington, 12—Le sénateur Spencer, discutant l'affaire Sen Murphy, a dit que si la réclamation était mise de côté, la reconstruction ne serait qu'un leurre. Les loyalistes du Sud, s'ils sont traités comme des rebelles, abandonneraient le parti. On croit qu'au résumé, le bill finira par passer.

Nouvelles Diverses.

Montgomery, 12—Le *Columbiana Guide*, journal publié dans le chef-lieu du comté Shelby, dans cet Etat, dit que le juge Pelham, de la Cour de Circuit, dans une affaire venant de la Cour des Preuves de ce comté, a décidé que la Législature actuelle est un corps illégal, et le gouverneur Smith un officier dépourvu d'autorité légale.

Le juge Pelham est un membre proéminent du parti républicain qui a été élu en même temps que la Législature et le gouverneur.

Augusta, 12—La Législature se rassemble demain. On pense que la question de l'éligibilité de nègres peut être soumise à la Cour Suprême. Deux journaux démocrates suggèrent à la Législature cette manière d'agir.

Tallahassee, 12—Au Sénat, un nègre du Nord nommé Gamble, a été élu clerk lecteur.

Une résolution présentée par Walls, couleur, requérant le Sénat d'enjoindre au sénateur Osborn de se rendre à Washington et d'y remplir ses devoirs de sénateur ou de donner sa démission, a été déposée sur le bureau par une voix de majorité.

Une semblable résolution présentée à la Chambre par Scott, couleur, a été retirée.

Le sénateur Osborn et le représentant Hamilton sont partis pour Washington cette après-midi. Les accusateurs semblent perdre du terrain.

New-York, 12—Plusieurs steamers Atlantiques sont en retard. Ceux qui sont arrivés rapportent qu'il y a eu de gros temps. Les steamers côtiers qui étaient en retard sont arrivés.

Marchés Européens.

Liverpool, 12, au soir—Coton plus ferme. Prix sans changement. Vendu 12,000 balles.

Londres, 12 au soir—Consolidés 92 7/8.

Francfort, 12—Bons 79 3/8.

Marchés Américains.

New York, 11, au soir—Coton plus ferme à la clôture. Vendu 4000 balles. Mid. 26 3/4. Farine inactive et lourde de 10 à 15 c. en baisse. Superfine 5 80. Blé en faveur des acheteurs. Maïs plat et lourd.

New York, 12, au soir—Argent plus facile à la clôture à 7 avec des exceptions à 6 p. 0/0. Escompte de 7 à 10. Or, plus fort, à 135 3/8. Sterling 109 5/8. Bons du Sud fermes et en hausse.

New York, 12, au soir—Argent beaucoup plus facile à la clôture. Plus d'offres que de demandes. Actions actives et animées à la clôture, avec une tendance à la hausse. 5-20, 112 1/4. 10-40 106 7/8. Bonds de levées de la Louisiane 67 1/2.

New York, 12—L'affaire du coton de Severson, impliquant un million de piastres, a été décidée contre le gouvernement.

Louisville, 12—Vendu 111 b. de tabac, de 4 à 13. Coton 27 1/2. Porc 30 00. Graisse 19 1/2. Bacon 14 1/4. Farine superfine 5 50. Whiskey 1 00.

Cincinnati, 12—Farine de famille 7 75. Maïs 63. Avoine 60. Coton calme à 27 1/2. Whiskey 97. Graisse 18 à 19. Fromage 18 à 20. Porc 28.

St Louis, 12—Tabac sans changement. Farine superfine 6 00. Maïs 62. Avoine 55. Porc 29. Jambons 18.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 12—Descendant: le Pargoud, à 10 a. m., et le Louisiana et le Silver Spray, à midi. Le fleuve monte.

Louisville, 12—La rivière monte à 9 1/2 pieds d'eau dans le canal. Temps clair et froid.

St Louis, 12—Le fleuve monte avec une bonne profondeur d'eau jusqu'à Caire.

Passe du Sud-Ouest, 12—Pas d'arrivages.

(Dépêches d'hier soir.)

La Havane, 11—Une commission de citoyens éminents de la Havane, natifs de Cuba, et membres influents du parti libéral, ont quitté cette ville hier pour aller trouver les chefs révolutionnaires et tenter un compromis pour la restauration de la paix.

Paris, 12, midi—La dette flottante de France a été réduite à 2,000,000 de francs. Le budget de 1870 montre un excédant de 86,000,000 francs sur les dépenses. Le pays est félicité sur le retour de la confiance et la reprise générale des affaires industrielles.

Liverpool, 12, après-midi—Coton plus ferme mais non plus haut.

New-York, 12, midi—Actions incertaines. Argent actif à 7 p. 0/0. Or, 135 3/8.

Washington, 12—Les sénateurs Rice et Abbott sont ajoutés au comité du chemin de fer du Pacifique.

Le bill prolongeant le terme pour les mises en accusation dans les Cours des Etats-Unis, excepté pour trahison et offenses politiques, de deux ans après la restauration des Etats, a passé.

Rice présente un bill pour aider le chemin de fer de l'Arkansas et du Pacifique.

CHAMBRE—Butler parle sur les finances.

La Cour Suprême entend une plaidoirie sur les frontières de St Louis.

New York, 12, midi—Coton plus facile; middling uplands 26 1/2 à 26 3/4.

—Un Auvergnat ayant fait fortune à Paris vient de mourir à Saint-Chamond, et a légué par testament 20,000 fr. " à *ses parens d'Auvergne*,"—qu'il n'avait jamais vus.

On trouve toujours quelqu'un pour recueillir un legs. Il vint de Fournel, petit village situé sur la lisière d'Auvergne, des parens qui excipèrent de leur qualité d'Auvergnats pour réclamer les 20,000 fr.; puis survint un autre parent, Auvergnat de Massiac, celui-là, c'est-à-dire par sang, qui n'entendit nullement partager avec les faux Auvergnats, les habitans de Fournel, Procès!

Les premiers veulent être Auvergnats envers et contre tous; leur village est si proche de l'Auvergne, à cent mètres à peine. A l'appui de leurs prétentions, ils apportent des chartes de l'an 1400, prouvant qu'à cette époque Fournel était dans l'Auvergne.

—Fournel n'est pas dans l'Auvergne, répond l'habitant de Massiac; vous n'êtes pas de vrais Auvergnats; vous n'hériterez donc pas!

Le tribunal de Saint-Etienne, dit la *Loire*, tout en constatant que Fournel n'est pas dans l'Auvergne, déclare ses habitants suffisamment Auvergnats pour toucher leur quote-part des 20,000 fr.

—L'administration des hospices d'Abbeville vient de faire une importante trouvaille; En procédant à la levée annuelle des troncs des pauvres, elle a trouvé dans le tronc de Phoepios des vieillards une somme de 15,800 francs en billets de banque.

—Le *Courrier de Bayonne* annonce qu'une secousse de tremblement de terre a été ressentie le 8 décembre, vers midi et demi, à Bayonne.

☞ Que de fois entendez-vous une mère et un père se plaindre de la mauvaise santé de leur fille ou de leur fils, de leur manque d'appétit, de leur langueur, de leurs maux de tête, de leur maigreur et de leur faiblesse, de leur manque complet d'énergie! Que de fois se sont-ils plaints de ce qu'ils sont tombés dans l'abattement, ne pouvant prendre part aux amusements ni faire un travail de corps ou d'esprit! Ils se demandent ce qu'ils peuvent faire pour eux, et ce qu'ils leur donneront. Nous leur répondons "Laissez-les essayer de PLANTATION BITTERS (amers d'habitation), qu'ils en prennent modérément, trois fois par jour, nous vous promettons une guérison."

EAU MAGNOLIA.—Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et coûte moitié moins.

Décédée, hier, à 1 heure de l'après-midi, à l'âge de 50 ans, Dame CORALIE ALPUENTE, épouse de feu JEAN BAPTISTE DOLHONDE. Les amis et connaissances des familles Dolhonde, Alpuente, De Armas et Willoz, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Le convoi funèbre partira de la résidence de sa fille, Mme veuve Auguste Willoz, Jr., rue des Champs Elysées, entre les rues Moreau et Bons-Enfants.

De la part de la famille.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, jeudi matin, à 7 1/2 heures, pour le repos de l'âme de feu MARIANO SPARICIO. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à la cérémonie.

De la part de la famille.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise Ste-Rose de Lima, rue du Bayou, près Broad, jeudi, 14 du courant, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu DOMINIQUE SABATIER. Les parents, de même que les amis et connaissances sont priés d'y assister sans autre invitation.

De la part de sa veuve.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne, entre Canal et Commune, samedi, 16 du courant à 7 1/2 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu PIERRE FRANÇOIS XAVIER LAMBERT. Les amis et connaissances des familles Bozant et Correjolles, et de la maison Commagère & Lambert, sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de sa veuve. 12 janv—4

OR ARGENT,
Billets de Ville et d'Etat,
Bons de Ville, etc.,
AU BUREAU DE CHANGE
DE

J. BRETTE,

6........RUE ST-CHARLES........6
PRÈS CANAL.

On paie aussi d'avance
AUX
Professeurs des Ecoles Publiques
LES SALAIRES
de Décembre et de Janvier.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

CON... SOLOR NUMERO ...
O... S... R...
S... W... W...

LOS miembros que componen la expresada Sociedad, se servirán reunirse el MIERCOLES, 13 del que corre ... Por O... del R... S... G... — SERAFIN DE ARREDONDO, Secretario.

Societa Italiana del Tiro al Bersaglio. LA... MERCOLEDI 13 corrente ... Per ordine del Presidente. — De G. DELL'ORTO, Segretario.

Spes mea in Deo est.
Grand Consistoire de S... P... R... S... pour l'Etat de la Louisiane.
Vallée de la Nlle-Orléans, Mercredi 13 janv. E... V... 1869. ... Par ordre de ... — EMMET D. CRAIG, Gd Grand Registrar.

SOCIEDAD UNION ESPAÑOLA
de Beneficencia Mutua.
ASAMBLEA GENERAL ORDINARIA.

LOS miembros que componen esta Sociedad se reunirán en la Logia Perseverancia, esquina de Dumaine y San Claude, el MIERCOLES 13 de Enero, a las 6 de la tarde ... Por orden del Presidente. — RAMON SUELA, Secretario. 10 janv—3t

Banque des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1869.

LUNDI, 11 du courant, à une élection par les actionnaires, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs de cette Institution pour l'année courante:

E. H. REYNES,
JOHN WILLIAMS,
ALFRED KEARNEY,
GEORGE O. GARNER,
CHARLES E. STAYBACK.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. E. H. REYNES a été réélu Président à l'unanimité. — TH. J. BEX, Caissier.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Nlle-Orléans, Lne, 12 janvier 1869.

LE 4 du courant, à une élection des Directeurs de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:
Général G. T. Beauregard, Jos. Hernandez,
S. L. Hitchcock, H. A. Lancaster,
Carl Kohn, George Jonas,
Alex. Boneval, T. D. Miller,

Et, le 11 du courant, à une réunion des Directeurs, le général G. T. Beauregard a été réélu président à l'unanimité et P. McB... secrétaire. — P. McBRIDE, secrétaire.

FROMAGES DE ROQUEFORT
Reçus par le "Darien."

M. LÉON MEDAL, encoignure Chartres et St-Philippe, prévient ses nombreux amis qu'il vient de recevoir directement des CAVES DE ROQUEFORT (Aveyron), les derniers fromages qui puissent être fabriqués de la saison 1868.

Que les vrais gourmets n'oublient pas ce qu'a dit le maître: "Un bon dîner sans ROQUEFORT est une belle femme à laquelle il manque un œil."—(Brillat-Savarin). 13 janv—13,16,17

Pommes de Terre.

POUR PLANT—400 barils Pink Eyes, 500 do Jackson Whites, A vendre par — M. McMANIOLE, No 31 du Front Levée. Entre les rues Hôpital et Quartier, Deuxième District.

Avis aux Propriétaires.

ON désire louer une maison contenant quatre chambres dans le corps de logis, une chambre et une cuisine dans la cour, ou une maison contenant trois chambres de front et un cabinet—et quatre chambres dans la cour et comprise la cuisine. S'adresser 216, Chemin du Bayou, entre Tremé et Marais. 13 janv—3t

A LOUER.

A bon marché, une Maison basse, située rue Kerlérec, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate.

S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District. 17 déc—PP

A VENDRE,
Pour cause de départ,
Une grocerie bien achalandée, située à l'encoignure Dàlery et Chartres (3e District), face à la porte d'entrée des Casernes de Jackson. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 13 janv—3t

Egaré,

Un petit CHIEN à rat, tout noir, portant un collier sur lequel est gravé le nom de son maître: MARIE QUEYRON. Une récompense sera donnée à quiconque le ramènera au No 213 de la rue Ste Anne.

J. J. ALBERT,

60...Rue Douane...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX.
Feutre, Laine, Paille, Campèche, &c., &c. Convenable pour le détail de la ville et celui de campagne.
VENTES EN GROS SEULEMENT.
1er janv—1an

S. A. STOCKDALE & Co,
Négociants-Commissionnaires et Expéditeurs, No 74 de la rue des Magasins, Coin Poydras. Nlle-Orléans.

MACHINE A COUDRE
DE GROVER & BAKER.
La seule Machine adoptée pour toute espèce de couture de fine lin.
Bureau et dépôt, pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.

AVIS

Aux contribuables du Deuxième District—Taxes d'Etat et Licences.

LE collecteur des taxes d'Etat et des licences de Deuxième District, prévient les contribuables que les tableaux des taxes d'Etat de 1869 et des licences de 1869 sont maintenant prêts et que la perception va commencer. — A. E. LEMARIE, Collecteur des taxes d'Etat du Deuxième District.

Continuation de Vente
—DE—
MARCHANDISES SECHES
—A—
GRAND SACRIFICE,
POUR CAUSE DE LIQUIDATION,
PAR

PEPIN & TURCOTTE,

158........RUE DU CANAL........158
Maison Blanche, encoignure Baronne.

Nous annonçons au public que notre vente continue pendant tout le mois de décembre, à GRAND SACRIFICE, pour cause de liquidation, à des prix au dessous de ceux que nous avons annoncés avant ... nous offrons en vente:

INDIENNES Américaines, bonnes marques, ...
INDIENNES françaises, ...
COTON ...
POPELINES ...
ALPACAS ...
MERINOS ...
DRAP impératrice ...
COUVERTURES ...
CONFECTIONS pour dames ...
BONNETERIES françaises et anglaises ...
GANTS Jouvin ...

STAUFFER, KENT & CO.

—ANCIENNE MAISON—
SLARK, STAUFFER & CO.,
71........Rue du Canal........71
Ont, outre un assortiment complet de
QUINCAILLERIES,
... Un grand stock de
INSTRUMENTS ARATOIRES,
Parmi lesquels se trouvent les célèbres
CHARRUES,
2500 de JAMES H. HALL, qui ont obtenu les premiers prix à la foire de 1866 et à celle de 1867,
500 de GARRETT & COTTMAN,
2200 de CALHOUN & ATKINSON, véritables
1300 de HALL & SPEAR
1000 de B. F. AVERY,
750 de JOHN KING, Cary.
310 CHARRUES et GRATTOIRS de Yost.

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire.
Près d'Alexandria, Louisiane.
Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane. Pour renseignements s'adresser à — D. F. BOYD, Surintendant.

Restaurant St-Louis.
77........RUE ST-LOUIS........77
M. JOE FOTTEN a l'honneur d'annoncer ... Théâtre de l'Opéra ...

Librairie et Cabinet de Lecture
DE
J. A. JAQUET,
139........ROYALE........139

REÇU, par le Tennessee, ... UNE ... DANS LE GRAND MONDE—LE SAVOIR-VIVRE—LES NOEUDS INDISSOLUBLES—LA CONFESSION ... LE DÉMON DE LA CHASSE—LES QUARTIER BREDA ... LES FILS DE ... ROLAND A RONCEVAUX ... ROMEO ET JULIET ... GENEVIÈVE DE BRABANT ... LA BELLE HELENE ...

HORTICULTURE
FRANÇAISE ET ALGÉRIENNE

Le Sieur J. ROUSSET annonce ... Hôtel St-Charles ...

AVIS.

☞ La barque italienne MARIA, capitaine Rollo, venant de Marseille, est en déchargement dans le Second District. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises ... — BLANCHIN & GIRAUD.

AVIS.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires de la barque italienne MARIA ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce navire. — BLANCHIN & GIRAUD.

AU JARDIN FRANÇAIS,
84.......RUE DE CHARTRES.......84

MONSIEUR LEYDET a l'honneur d'annoncer à ... qu'il vient de recevoir ... Camellias, Azalées, Jasmins, Magnolias, Amaryllis, Lilium, ... Rosiers ... Graines de fleurs et potagères. ... à des prix modérés.

Arrivé trop tard!

MME A. EMERY, No 60 rue Royale, vient de recevoir par le steamer Teuton un lot de Lingerie fine ... Corsages pour dames et enfants ... Fleurs ... Emery a l'honneur de prévenir les dames qu'elle les vendra au prix coûtant.

ASILE POYDRAS.

LA réunion annuelle pour l'élection de Directeurs de la Société des Orphelins, pour un an, aura lieu, à l'Asile Poydras, le 16 janvier, à midi. — Mme C. M. PRITCHARD, Secrétaire.

AU PUBLIC.

AYANT appris que des BILLETS portant ma signature, comme tireur ou endosseur, circulaient en ville, je crois devoir prévenir le public qu'il n'est aucune valeur, lesdits billets ... — H. GARON.

AVIS.

ON demande des CIGARIERS. S'adresser rue Royale Nos 556-557.

Honneur à qui de droit!

UN homme est certainement dû au Dr J. WINTHALL (arrivé d'Allemagne et demeurant rue Lafayette No 219 ...) qui, en peu de temps, m'a guéri de bégaiement, a fait disparaître la cause de mon malheureux obstacle qui s'opposait à mon avancement. Je donne ce témoignage public de ma reconnaissance à celui qui l'a si bien mérité. — B. MARTIN, Menuisier, No 36 de la rue des Remparts. Résidence, No 33, rue Dryades.

A vendre à bon marché,

QUATRE magnifiques COLONNES EN FER pour verandahs. S'adresser à FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur, No 56 Passage de la Bourse.

A la Selle Anglaise.
GIEFERS & GUMPERT,
24........RUE ST-CHARLES........24.

FABRICANTS de Selles de Chasse, de Course, de Cavaliers et de Dames. ... articles de sellerie anglaise et française, tous de qualité supérieure. Prix modérés.

Les Drs TICHENOR & GABBERT
Au No. 8 de la rue Royale, au premier,

TRAITENT les affections des poumons et des bronches, l'asthme et les maux de gorge, à l'aide du nouvel appareil inhalant et par les remèdes de TICHENOR, de Canton, Etat du Mississipi. Ils réfèrent les malades à Sam. Tate, au général A. M. West, à B. D. Frost, de Water Valley, Miss., D. H. Fogey, J. B. Mercy, J. W. Wingfield, Tom. & Sam. Anderson, à la Nouvelle-Orléans.

On est invité à venir lire les circulaires et les certificats.

Les consultations sont gratuites. 5 janv—1m

P. NADEAUD,

CONFISEUR,
Encoignure Orléans et Royale.

Grand assortiment de Bonbons fins à 75 cents la livre,
Fruits cristallisés français, à $1 la livre,
Nougat Montélimart,
Chocolat à la crème,
Fruits au rhum et Liqueurs fines de choix,
Gâteaux pour le Jour des Rois,
Un magnifique assortiment de Poches et Cornets en tous genres.

Le tout reçu de Paris par les derniers arrivages d'Europe.

P. CUSACHS, droguiste,
231........ROYALE........231
Coin St-Philippe.

VIENT de recevoir par les steamers "Bavaria" et "Teutonia," du Havre, "Gladen" de Liverpool, "Manhattan" et "Malta", de Marseille, et continuera à recevoir toutes les semaines par les steamers de New York,

Un grand assortiment de PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES et SPÉCIALITÉS MÉDICINALES françaises et autres, d'HERBES et FLEURS MÉDICINALES fraîches pour Pharmaciens et Liquoristes. Articles pour Teinturiers, Parfumeurs, Liquoristes, Ebénistes, Peintres, Tanneurs, &c.

A vendre par le soussigné:

150 BALLES BOUCHONS de toutes qualités et grandeurs.
20 barils AMANDES fraîches
Une petite consignation de VINS D'ESPAGNE, venant d'être reçue. — P. CUSACHS, Rue Royale, coin St-Philippe.

Venant d'être reçue:

200 FLACONS ELIXIR ALIMENTAIRE DE LUCRO ... de viande ... — P. CUSACHS, Rue Royale, coin St Philippe.

EN DÉBARQUEMENT
DES
Navires Hamingia et Regia, de Bordeaux:

70 BARRIQUES VIN ROUGE Claires, B&P, Bégué & Polié.
60 barriques VIN ROUGE Trayeran frères
30 demi-barriques VIN ROUGE Clairac, B&P, Bégué & Polié.
30 demi-barriques VIN BLANC St-Germain, B&P, Bégué & Polié.
500 caisses VIN ROUGE Claires, B&P, Bégué & Polié.
200 caisses VIN BLANC St Germain, B&P, Bégué & Polié.

A vendre par — T. BAILLY BLANCHARD Jr, 38 et 40, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Maria de Marseille
100 barriques VIN BANDOL rosé et sucré ...
20 quarts BURGUNDY PORT,
20 quarts SHERRY,
20 barriques VIN ROUGE St Julien,
20 barriques VIN BLANC Sauternes.
A vendre par — T. BAILLY BLANCHARD Jr, 38 et 40 Vieille-Levée.

Huile! Huile! Savon, &c.

En débarquement du navire MARIA venant de Marseille:
500 paniers Huile d'olive ADOLPHE FUGET, 12 ...
... Huile d'olive ADOLPHE FUGET ...
... SAVON de MARSEILLE.
... BOUCHONS pointus et réguliers.
A vendre par — ANT LANATA, 3 et 11 rue Jefferson, entre Chartres et Levée.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands No 104 de la rue du Canal.
Nouvelle Orléans, 11 janvier 1869.

AUJOURD'HUI à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer, à partir du 12 du courant, ... — G. W. NOTT, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pélican, de la Nlle-Orléans,
Bureau, No 28 rue du Camp.

CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux les plus bas. — CHS ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.

Directeurs:
CHS ROMAN, Tte BAILLY BLANCHARD,
D. FATJO, ARTHUR FORSTALL,
E. GIQUEL, SAM. M. TODD,
F. A. PETERSON, LOUIS GREVEMBERG,
W. A. SHROPSHIRE, S. N. MOODY,
GABRIEL PASCAL.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pélican.
Nlle-Orléans, 11 janvier 1869.

A l'élection annuelle tenue le 4 décembre 1868, ... Directeurs ...
CHS ROMAN, Tte BAILLY BLANCHARD,
DOMINGO FATJO, ARTHUR FORSTALL,
E. GIQUEL, SAM. M. TODD,
F. A. PETERSON, LOUIS GREVEMBERG,
W. A. SHROPSHIRE, S. N. MOODY,
GABRIEL PASCAL.

Et, une séance de la Direction, tenue ce jour, M. CHARLES ROMAN a été réélu Président à l'unanimité. — M. A. TARLETON, Secrétaire.

Compagnie ATLAS d'Assurance Mutuelle de la Vie,
A ST. LOUIS, Mo.

Agence dans l'Etat de la Louisiane, au coin des rues Camp et Commune, Nlle-Orléans.

Dix-septième état annuel
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nlle-Orléans.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1868:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1868, y compris les risques non expirés en 1867		$310,218 50
Primes sur risques d'incendie	$151,630 27	
Primes sur risques de rivières	119,057 00	
Primes sur risques de mer	40,754 ??	
		$310,218 50
En moins—primes remboursées	$1,373 32	
En moins—primes sur risques non expirés en 1868	46,754 00	
		$48,127 32
		$262,091 18
Pertes payées dans la même période.		
Sur risques d'incendie	$80,266 20	
Sur risques de rivières	44,195 83	
Sur risques de mer	14,755 64	
		$139,217 67
Réassurance	4,566 84	
Taxes	14,300 30	
Intérêts sur scrip, réduction (rebate) au lieu de scrip, dépenses, etc, au moins, et compte et intérêt, profits et pertes, etc	54,394 ??	
		$190,883 57
		$71,20? 37
L'actif de la Compagnie est comme suit		
En caisse	$54,573 15	
Prêts sur gages	30,317 00	
		$128,890 15
Coupons de l'Etat et de la ville	$17,300 00	
Comptes non payés et en voie de recouvrement	69,026 20	
		86,418 20
Propriétés foncières		30,000 00
Effets à recevoir pour primes		3,301 73
Actions de banque	$127,125 00	
Bonds de la ville de la Nlle Orléans	317,000 00	
Bonds de l'Etat de la Louisiane	36,000 00	
Bonds de la Compagnie de l'hôtel St Charles	60,000 00	
Actions de la Compagnie Dry Dock Vallette	4,000 00	
		600,125 00
Scrips d'autres compagnies d'assurance		2,667 00
Actions et bonds suspendus		1,270,312 50
		$1,161,124 ??

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. — ALFRED MOULTON, Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans. Assermentés et signé pardevant moi, ce 9 janvier A. D. 1869. — A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix, paroisse d'Orléans.

Les Directeurs, à leur réunion régulière qui a eu lieu aujourd'hui, ont adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Résolu, Qu'il soit payé un intérêt de six pour cent sur tous les certificats (non encore payés) de profit de cette compagnie, à partir du 9 février prochain.

Résolu, Qu'il soit déclaré un dividende-scrip de CINQUANTE-CINQ pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1868—scrip pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 mars prochain.

Résolu, Qu'il soit payé aux porteurs, à partir du 9 février prochain, VINGT pour cent de l'émission de scrip de l'année 1866. — ALFRED MOULTON, Président. WM. M. PERKINS, Vice-Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—
E. K. CONVERSE, A. H. MAY,
E. P. ETNELL, J. M. ALLEN,
ROBERT HARE, JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS, JNO. C. ROGERS,
A. MOULTON, W. M. PERKINS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain,
Nlle-Orléans, lundi 11 janvier 1869.

LE 4 du courant, à une élection faite par les actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:
J. M. LAPEYRE,
CHAS. A. WHITNEY,
Ar. MILTENBERGER,
F. A. LULING,
M. A. BRADFORD,
W. BOGART,
GEORGE PANDELY.

Et, aujourd'hui, à une réunion qui a eu lieu pour l'organisation, M. J. M. Lapeyre a été élu Président à l'unanimité, M. Geo. Pandely surintendant général et M. W. J. Carter secrétaire. — WM. J. CARTER, Secrétaire.

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront du nouveau dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, à partir de 7 heures du matin. — GEORGE PANDELY, Surintendant.

JOHN H. KEEP. JER. S. HOGAN
KEEP & HOGAN,
Importateurs et Marchands de
QUINCAILLERIE,
No 36 de la rue Nouvelle-Levée, No 35 de la rue Tchoupitoulas.

Bourse d'Encan St-Charles.
AVIS D'ENCANTEURS.

POUR la plus grande commodité du Public et en vue des intérêts de toutes les parties—vendeurs, acheteurs, ceux qui vendent des propriétés foncières, des actions et autres propriétés qui se vendent d'habitude à la Bourse—les soussignés, encanteurs, ont conclu un arrangement avec M. O. E. Hall, locataire de l'Hôtel St-Charles pour l'usage de la Rotonde du rez-de-chaussée de cet édifice et avantageusement situé dans la partie centrale de la ville. Ils y feront dorénavant leurs ventes de propriétés foncières, actions, etc., etc.

La Rotonde qu'on dispose en ce moment d'une manière convenable, sera connue, à l'avenir, sous le nom de "St-Charles Auction Exchange."

J. B. WALTON & DESLONDE,
G. DE FERIET,
CHARLES F. FORTIER,
S. GUINAULT,
W. L. HODGSON,
E. S. MEUNIER,
F. J. SPEAR,
MONTGOMERY BROS. & CO.,
CHARLES T. NASH,
BOCHIRON & NEUBERGER,
J. DÉJAN Jr.,
ALFRED BOULIGNY.

Vins—Liqueurs—Provisions—&c

En débarquement des navires REGIA et HAMINGIA, de Bordeaux, et MARIA, de Marseille.

400 barriques VIN ROUGE, Castelmoron W. E.
60 barriques VIN BLANC,
100 barils do
30 barriques VIN ROUGE supérieur de famille,
125 do do Soquette,
125 do do Paul Emile Thomas,
125 do do Baudel,
125 do do Barbanne Rougeillan,
125c BRANDY PORT, F. Durand et P. E. Thomas,
125c SHERRY PALE, P. E. Thomas,
50 caisses CASSIS de Mont d'Or, Noël y Pratt,
500 paniers HUILE FLAGNIOL, garantie supérieure,
200 caisses SAVON de Marseille,
500 caisses VERMICELLI et MACARONI d'Aix.
A vendre par — BLANCHIN & GIRAUD, 61 Vieille-Levée.

En débarquement du navire HAMINGIA, venant de Bordeaux,
Et à vendre par le soussigné:

861 caisses VIN rouge St Julien,
100 do HUILE d'olive première qualité, Boguenret Frères,
342 caisses de 1/4 SARDINES à l'huile,
?? do 1000 BOUCHONS 1/2 long, extra fins,
?? barriques VIN rouge Côte de Clairac,
?? do blanc Château de Carsac,
?? barils do do do,
??? caisses VIN rouge St Loubes et Ste Eulalie,
??? caisses do Léoville,
??? do do Cantenac,
?? do do blanc Château de Carsac,
?? barils do do Haut Sauternes.
— C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Champagne J. Roussillon & Cie.

100 Paniers grandes et demi BOUTEILLES, en débarquement du steamer TEUTONIA—A vendre par — C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Pommes de terre.

1000 barils POMMES DE TERRE "Peach Blow", en magasin et en débarquement.

Farine.

500 barils "Grey Jacket" prix XXX
?? do "Grey Jacket" ... XXX
?? barils Hancock Mills XXX
?? barils F. F. F. ...

Porc Mess.

?? barils PORC MESS épais.

Chandelles.

?? caisses, 16 onces.
?? do 14 do
?? do 12 do

Whisky.

300 barils WHISKEY Bourbon et Rye de choix.

Savon.

?? caisses de SAVON "Procter & Gamble, extra, pour les familles.

Jambons.

?? tierçons JAMBONS de choix pauvés de sucre marque "Anchor", de Cunningham & Son.

Saindoux.

??? caisses ordinaires de 5 et à livres, famille de qualité de choix, pour les familles.

Café.

?? sacs CAFÉ Rio prime.

Sardines, Sucre, Vin rouge, &c.

EN débarquement du navire Hamingia—
?? barillets d'Olives, vertes, à l'estragon.
?? do d'Olives verdales, nouvelle récolte.
?? barils Vinaigre.
?? do de Muscat de Frontignan.
A vendre par — J. PLAISENT, No 5 rue de St-Louis.

Vins en Barriques.

100 barriques vin rouge, CLAIRAC B * P
?? demi do
?? barriques COTE LORMONT J L POUR FAMILLES
?? demi do blanc ST-GERMAIN, B * P

Vins en Caisses.

??? caisses vins rouge, ST-SULPICE, JULES VINARD & Co.,
?? do ST-LOUBES
?? do FINS, ST-EMILION, ST-JULIEN
COS D'ESTOURNEL, Larose, Margaux,
CHATEAU LATOUR, Chateau Margaux,
CHATEAU LAFITTE, Jules Vinard & Co.
?? caisses vin rouge 1/2 bouteilles CLAIRAC, B * P
?? do ST-GERMAIN, B * P
?? do HAUT SAUTERNES, JULES VINARD & Co.
?? 1/2 bouteilles ST-GERMAIN, B * P

Liqueurs.

25 caisses LIQUEURS assorties, de J. CHAUVET, MARASCHINO.

Bourbon Whiskeys.

100 barils ROBERTSON, KELLAR, WICKLIFFE, TUSCALOOSA, MARSHALL, NELSON.
A vendre par — T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 38 et 40 Vieille-Levée.

VIN DE CHAMPAGNE
Piper Heidsieck,
De la maison H. Piper & Co. de Reims.

400 paniers bouteilles et demi bouteilles de ce vin bien connu, en débarquement du Maggie E. Gray, de Havre.

LE soussigné agent de MM. Piper & Co. de Reims, continuera à importer directement de ces messieurs le vin de Champagne Piper Heidsieck et approvisionnera les consommateurs d'un vin toujours frais et à l'abri du coulage.

MM. H. Piper & Co désirant conserver à leur vin sa grande réputation aux Etats-Unis n'ont rien négligé pour en améliorer la qualité afin de le placer au premier rang.

Des concessions libérales sont faites au commerce. — T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 et 40, Vieille-Levée.

CONSERVES.

10 caisses TRUFFES du Périgord, en 1/4 et 1/2 boîtes,
5 caisses SAUCISSES TRUFFÉES,
? do CÈPES A L'HUILE,
?? do PETITS POIS.

LIQUEURS, &c.

25 caisses LIQUEURS assorties de J. CHAUVET de Bordeaux
25 do MARASCHINO,
?? do ABSINTHE de E. PERNOD, de Couvet,
?? do KIRSCHENWASER do do

WHISKIES BOURBON, &c.

50 barils vieux ROBERTSON,
25 do KELLAR
25 do WICKLIFFE
25 do MARSHALL
25 do NELSON COUNTY
25 do TUSCALOOSA 1860
10 quarts pipe IMITATION COGNAC,
10 barriques do do do

Eaux-de-Vie Françaises

des marques M. Castillon Jne. J. Faure & Co. Monterey, Otard Dupuy & Co. De Laqueville, Pellevoisin, de différents âges, à l'entrepôt de Douane. A vendre par — T. BAILLY BLANCHARD, 38 & 40 Vieille-Levée.

En déchargement, venant de Bordeaux, par le navire Hamindja.

VINS ROUGE et BLANC, en barriques et demi-barriques, bonne qualité pour familles;
VINS ROUGE et BLANC en caisses, excellente qualité pour familles;
XÉRÈS, en futailles, } bonne qualité.
MADÈRE, en futailles, }
VERMOUTH en caisses
Vendu par J. TÉCHENEY, nouvellement arrivé de BORDEAUX.
Prière de s'adresser rue de la Douane, No 187, au fond de la cour, de 9 heures à 11 heures.

E. DECHAMPS,
No. 26 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français, de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc. Seul importateur des vins de Fouget fils, de Bordeaux.

Vins d'Espagne.

LE soussigné vient de recevoir directement un assortiment de Vins d'Espagne, de choix, tels que: San-Vicente, (vin de table), Xérès, Manzanilla, Sherry, Nos 1 et 2, Malaga, Porto, qu'il offre à bon marché. — M. FERRANT, 2, rue Carondelet.

Porter et Ale anglais, de Blood.

LE soussigné, agent de MM. Blood, Wolfe & Co., de Liverpool, a en magasin et vendra:
??? caisses Ale XXX de Blood, en demi bouteilles,
?? do do Pale,
?? do do Porter
Il les offre à des prix modérés.
Les ordres de la campagne sont sollicités. — MARTIN DRUHAN, No 16 de la rue du Commerce, entre les rues Lafayette et Girod.

H. P. BUCKLEY,
HORLOGER,
8........Rue du Camp........8
Marchand de MONTRES, BIJOUTERIE et ARGENTERIE fins, FUSILS et PISTOLETS, fabriques et répare.

Loteries.
GRANDE LOTERIE
DU
CABINET DE LECTURE
de
J. A. JAQUET,
139........Royale........139.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 12 JANVIER—CLASSE 10.

25, 60, 9, 36, 78, 51, 66, 34, 68, 13, 76, 69, 1?

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. — C. T. HOWARD, Président.

... à la Nouvelle Orléans, Louisiane, le ... jour de janvier 1869. — ADAM GIFFEN, F. F. WILDER, Commissaires.

AVIS.
Nlle-Orléans, 2 janvier 1869.

A PARTIR de cette date, les personnes qui voudront des lots des loteries de l'Etat de la Louisiane en pourront toucher le montant aux succursales ... Les lots sont payés ... — CHAS. T. HOWARD.

Association de Secours Mutuels de l'Alabama.
BOYD, JACKSON & Co., Directeurs.
AU PROFIT DES ÉCOLES COMMUNES.
Tirage de la classe supplémentaire et à combinaison, No 76—12 janvier 1869.

31, 68, 26, 53, 72, 30, 21, 24, 7, 7, 63

... — S. H. BLOUGH, Jos. BEAWELL, W. P. JOHNSON, Commissaires.

Les tirages de l'ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS de l'Alabama ... — DAVE C. JOHNSTON, Agent, No 15 Commercial Place.

UN MILLION DE PIASTRES
DE
Propriétés Foncières
Situées dans cette ville
ET MISES EN LOTERIE

Le tirage de cette Loterie aura lieu dès que les billets seront vendus, en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1868.)

Que que ... des propriétés offertes comptent parmi les biens fonciers du plus grand prix ... l'HÔTEL ST LOUIS ... BANQUE DES CITOYENS ... MAGASINS et ENTREPOTS ... la FERME DE L'HÔTEL ST LOUIS; des ILETS et des PARTIES D'ILETS parfaitement cultivés.

Pour une description complète des propriétés, voir la circulaire qui sera adressée, franc de port, aux personnes qui la désirent. Les demandes de billets devront être adressées à — G. E. HALL, à l'Hôtel St-Charles. Nouvelle-Orléans.

10 lots gagnants—Prix du billet $10.

Cartomancie, Phrénologie, &c.

French Restaurant,
UNION STREET,
ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.
Déjeuner 60 cts.,
Dîner 75 cts.,
—COMPRIS LE VIN—
SALONS AU PREMIER.
CHAMBRES POUR FAMILLES.

Manufacture du Sud.

AYANT réuni mes deux anciens magasins de l'encoignure des rues Douane et Tremé et du No 4 de la Baronne ... — JOHN NORWOOD.

A. BROUSSEAU & Co,
7........Rue de Chartres........7
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et autres, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES ...
ÉTOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLÈCHES, GUIMPES et GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.

CHARBON! CHARBON!

Charbon anthracite—gros et œuf.

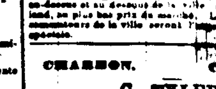

En débarquement de la goëlette Vanneman ... de charbon ... — W. G. COYLE & Co., Bureau, No 1?? de la rue Gravier. Dépôts: Coin Magasins et Girod, et coin Julia et Water.

Présent de Nouvel An.

DAVES STICKNEY à ses amis et ...

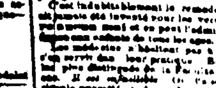

CHARBON en billets de ville à une piastre et à 70 cents le baril en greenbacks. — Par DAVID STICKNEY, Rue Carondelet No 18.

CHARBON, CHARBON,
BOYD, WILMOT & Co.
106........rue Poydras........106

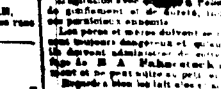

Plus de 200 000 barils de charbon de Pittsburg de meilleure qualité, à vendre ...

CHARBON, CHARBON.
C. TYLER,

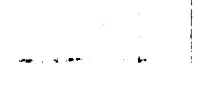

Marchand, en gros et en détail, de charbon Pittsburg Anthracite et Cannel. Bureau No 13 de rue Carondelet ... les hôtels ...

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK.

Le Remède le plus efficace pour les Vers. Le meilleur qui ait jamais été inventé.

Ce précieux remède est connu du public depuis plus de quarante ans ... Vermifuge de B. A. Fahnestock. — F. P. DUCONGE, Agent, Rue de Chartres, No 7?, Nouvelle-Orléans.